

| Danseuse | Danseur |
|---|--|
| Ne remplir qu'une colonne sauf si inscription en couple ECRIVEZ LISIBLEMENT | |
| Nom : Prénom : <input type="checkbox"/> adhérente l'an passé aux mêmes coordonnées Sinon, remplir ci-après. Adresse : Code postal : Ville : Mail : Tél : Portable : Profession : Age : | <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px; margin: 0 auto;">Photo</div> Nom : Prénom : <input type="checkbox"/> adhérente l'an passé aux mêmes coordonnées Sinon, remplir ci-après. Adresse : Code postal : Ville : Mail : Tél : Portable : Profession : Age : |

⇨
⇩
⇧
⇩

Cochez le(s) cours auquel(s) vous souhaitez participer

| Lundi | | Mardi | | | Mercredi | Jeudi | | | Vendredi | Dimanche |
|---|--|--|--|---|--|--|--|---|--|--|
| CAP DANSE | Louis Colin | CAP DANSE | CILM | Louis Colin | CAP DANSE | CAP DANSE | CILM | Louis Colin | CAP DANSE | CAP DANSE |
| | | | | | | | | | | <input type="checkbox"/> 11h30 - 12h30 Lady Styling Céline-Isa Myriam-Virg |
| | | | | <input type="checkbox"/> 18h15 - 19h15 Salsa Niveau 2 Thomas & Sidonie | | | | | | <input type="checkbox"/> 16h30 - 17h30 Salsa Niveau 1 Benoît & Virginie |
| <input type="checkbox"/> 19h15 - 20h15 Salsa Niveau 1 Rémi & Céline | <input type="checkbox"/> 19h15 - 20h15 Dances de Société Niveau 2 Pat & Clo | <input type="checkbox"/> 19h - 20h Salsa - Ruéda Niveau 1 Pat & Myriam | | <input type="checkbox"/> 19h15 - 20h15 Cha Cha Cha Niveau 1 Thomas & Sidonie | <input type="checkbox"/> 19h00 - 20h00 Salsa Niveau 3 Benoît & Virginie | | | <input type="checkbox"/> 19h15 - 20h15 Dances de Société Niveau 1 Pat | <input type="checkbox"/> 19h15 - 20h15 Tango Argentin Niveau 4 Jacques & M. Fr. | <input type="checkbox"/> 17h30 - 18h30 Salsa Niveau 2 Benoît & Virginie |
| <input type="checkbox"/> 20h15 - 21h15 Shines Tous niveaux Rémi & Céline | <input type="checkbox"/> 20h15 - 21h15 Rock Niveau 2 Pat & Clo | <input type="checkbox"/> 20h - 21h West Coast Swing Niveau 1 Pat & Myriam | <input type="checkbox"/> 20h15 - 21h15 Tango Argentin Niveau 1 Jacques | | <input type="checkbox"/> 20h15 - 21h15 Salsa Niveau 1 Pat & Isa | <input type="checkbox"/> 20h00 - 21h00 Salsa Niveau 4 Benoît & Virginie | <input type="checkbox"/> 20h30 - 21h30 Claquettes Niveau 1 Pascal | <input type="checkbox"/> 20h15 - 21h15 Rock Niveau 1 Pat | <input type="checkbox"/> 19h15 - 20h15 Tango Argentin Niveau 3 Jacques & M. Fr. | <input type="checkbox"/> 18h30 - 19h30 Ruéda Niveau 2 Benoît & Virginie |
| <input type="checkbox"/> 21h15 - 22h15 Salsa Niveau 2 Rémi & Céline | <input type="checkbox"/> 21h15 - 22h15 Lindy Hop Niveau 1 Pat & Clo | <input type="checkbox"/> 21h - 22h West Coast Swing Niveau 2 Pat & Myriam | <input type="checkbox"/> 21h15 - 22h15 Dances standards Niveau 1 Mircea | | <input type="checkbox"/> 21h15 - 22h15 Rock Niveau 3 Pat & Isa | <input type="checkbox"/> 21h00 - 22h00 Salsa Niveau 1 Benoît & Virginie | <input type="checkbox"/> 21h30 - 22h30 Claquettes Niveau 2 Pascal | <input type="checkbox"/> 21h15 - 22h15 Dances de Société Niveau 3 Pat & Anne | <input type="checkbox"/> 19h15 - 20h15 Tango Argentin Niveau 2 Jacques & M. Fr. | <input type="checkbox"/> 19h30 - 20h30 Ruéda Niveau 3 Benoît & Virginie |

| Tarifs des abonnements | | |
|---|---------------|--------|
| Adhésion à CAP DANSE (7 €) incluse | | |
| Adhésion à la Fédération Française de Danse (16 €) en sus | | |
| | Seul | Couple |
| 1 cours | 149 € | 269 € |
| | tarif réduit* | 106 € |
| 2 cours | 249 € | 449 € |
| | tarif réduit* | 176 € |
| 3 cours | 309 € | 557 € |
| | tarif réduit* | 218 € |
| 4 cours | 359 € | 547 € |
| | tarif réduit* | 253 € |
| Gold (4h ou plus) | 399 € | 719 € |
| | tarif réduit* | 281 € |

*Réductions étudiants et demandeurs d'emplois (-30%)
sur présentation d'un justificatif.

Montant total à payer à
CAP DANSE

.....

Montant total à payer à
la FFD (Fédération Française de Danse)

..... **x 16 € =**

(Chèque libellé à CAP DANSE pour reversement global)

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales (ci-contre) et du règlement intérieur et les accepte sans restriction.

Laxou, le

Signature :

Montant payé en espèces :

Montant payé en chèque :

au nom de (si ≠ inscr.)

Ne rien inscrire ici

Adhésion :

CAP DANSE est un club de danse de couple constitué en associations de type loi 1901.

CAP DANSE.c organise des cours de danse hebdomadaires à l'année. Elle est adhérente à la FFD (Fédération Française de Danse) et agréée par le ministère de la Jeunesse et des sports. CAP DANSE.s organise des stages, des soirées et divers événements comme des sorties, des week-ends, etc.

Les activités que l'association organise sont ouvertes à tous les publics auxquels ils s'adressent après règlement de la cotisation annuelle.

L'inscription aux cours de danse réguliers implique l'adhésion à l'association CAP DANSE.c. Elle permet en outre de participer aux stages, soirées et autres événements organisés par l'association CAP DANSE.s

L'inscription à tout autre événement ponctuel (stage de danse, sortie...) implique l'adhésion à l'association CAP DANSE.s. Elle permet en outre de participer aux activités organisées par CAP DANSE.c

Conformément aux statuts de l'association, le montant de la cotisation est fixé annuellement par le comité de direction. Il ne peut faire l'objet d'aucune réduction. Pour des raisons pratiques, le montant de l'adhésion peut être intégré dans un tarif global lors d'une inscription à une activité payante. Le cas échéant, en cas d'inscription préalable de l'adhérent, il est alors déduit du tarif annoncé.

L'adhésion à CAP DANSE.c ouvre droit un cours "découverte" gratuit (hors semaine découverte).

Tarification et conditions de paiements :

Les tarifs pratiqués par l'association permettent d'en assurer le fonctionnement. Des réductions sont systématiquement accordées aux lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi.

Si seul l'un des 2 partenaires inscrits en couple répond aux exigences lui permettant de bénéficier d'une réduction, elle sera appliquée sur la base de la moitié du tarif couple normal.

Les publications et le site Internet sont des outils d'information non contractuels. En cas d'erreur, seul le document délivré lors de l'inscription fait foi. L'inscription à une activité n'est effective qu'après règlement du montant dû.

Les moyens de paiements acceptés sont les espèces, les chèques bancaires et les chèques vacances.

Des conditions de paiement peuvent être accordées pour les montants dépassant 50 €. Il convient alors de libeller 2 ou 3 chèques au maximum par participant, d'un montant permettant de diviser la somme (arrondi à l'euro entier) et d'inscrire au dos de chaque chèque, le mois d'encaissement souhaité (de septembre à mai). Ils seront encaissés en milieu du mois inscrit (autour du 15 du mois).

Compte tenu de ces facilités de paiement, l'inscription à un cours hebdomadaire implique le règlement de la totalité de la somme due pour l'année. Il ne sera accepté aucun paiement partiel lors d'une inscription à une activité, fut elle annuelle.

Résiliation, remboursement :

En cas d'annulation ou d'arrêt d'un cours organisé par CAP DANSE ou sur décision du comité de direction (ex : déséquilibre de la parité homme/femme jugé trop important), les adhérents concernés seront remboursés au prorata des cours non effectués (sur la base de 30 cours annuels). Les engagements éventuels dans d'autres cours restent alors valables. Aucune autre indemnité ou remise ne saurait être accordée pour le préjudice subit.

La souscription à un abonnement annuel ne peut être résiliée par l'adhérent que pour raison professionnelle sur présentation d'un justificatif de l'employeur, ou raison médicale sur présentation d'un certificat médical. Dans ces cas seulement, les cours non effectués à compter de la date de réception de la demande par courrier, qui doit être postérieure ou identique à celle figurant sur le justificatif, seront remboursés au prorata des cours effectués (sur la base de 30 cours annuels).

En cas de fréquentation irrégulière ou d'abandon en cours d'année pour tout autre motif, aucun remboursement ni remise ne sera consenti.

Assurance :

Les adhérents à CAP DANSE sont couverts par l'assurance de type responsabilité civile contractée par l'association à la GMF.

La licence à la Fédération Française de Danse comprend une assurance personnelle couvrant les risques liés à la pratique de la danse.

Un certificat médical de non-contraindication à la pratique de la danse est obligatoire.

CAP DANSE ne saurait être tenue pour responsable des vols et dégradations qui surviendraient pendant ses activités. Il est donc recommandé de ne pas être en possession d'objets de valeurs dans les locaux de l'association.

Abonnements, inscriptions :

Les abonnements "1 ; 2 ; 3 et 4 cours" proposés permettent l'accès aux cours pour lesquels ils sont souscrits et seulement ceux-là. Aucune permutation ou remplacement d'un cours par un autre ne saurait être accepté pour convenance personnelle.

Les inscriptions en couple impliquent que le(s) même(s) cours doivent être pris par les 2 adhérents formant le couple.

Au cas où un couple souhaite participer à des cours différents, il convient de contracter des inscriptions individuelles.

Les abonnements "gold" permettent de s'inscrire à 4 cours ou plus. Il convient alors de s'inscrire (sur la fiche d'inscription) dans chacun des cours suivis, à l'instar d'un abonnement classique.

La participation aux cours de niveaux intermédiaires et avancés est soumise à l'approbation du professeur. CAP DANSE se réserve le droit d'en refuser l'accès à tout élève d'un niveau jugé insuffisant ainsi qu'à toute personne dont l'attitude pourrait nuire au bon déroulement du cours. Le cas échéant, un remboursement pourra être effectué au prorata des cours effectués (sur la base de 30 cours annuels).

Déroulement des cours :

La durée effective des cours est de 55 minutes

L'accès aux salles de danses ne doit pas se faire avec des chaussures portées à l'extérieur.

L'usage de tout matériel d'enregistrement et du téléphone portable est interdit pendant les cours.

Stationnement, accès aux locaux :

L'accès à la salle doit s'effectuer avec des chaussures propres non portées à l'extérieur ne détériorant pas le parquet.

Il est strictement interdit de se garer dans la cour du 20 bis rue du Colonel Moll. Le stationnement doit s'effectuer dans les rues adjacentes.

Il est demandé à chacun de respecter le voisinage aux abords des salles en évitant de discuter sous les fenêtres.

Sécurité :

Il est strictement interdit de fumer dans les salles.

La salle du 20 bis rue du Colonel Moll peut accueillir 50 personnes au maximum.

Informatique et liberté :

Conformément à la loi informatique et liberté, les adhérents bénéficient d'un droit de rectification concernant les informations contenues sur les fichiers informatiques. En outre, les adhérents qui le souhaitent peuvent à tout moment se désabonner de la liste de diffusion informatique.

Les anciens adhérents qui ne souhaitent plus apparaître dans nos fichiers en seront retirés sur simple demande écrite.